



Le mariage pour tous au menu

Eglise réformée Le mariage pour tous s'est retrouvé au cœur du dernier Synode de discussion de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg (EERF), samedi dernier. «Durant une matinée, les délégations des paroisses ont eu l'occasion de s'exprimer sur cette question», précise un communiqué. Sous quatre points de vue: biblique, éthique, pastoral et liturgique.

Les responsables de l'EERF rappellent que si le résultat du vote national confirmait le projet de loi, des couples de même sexe mariés civilement pourraient adresser une demande de culte de mariage à l'Eglise réformée.

«En l'état des dispositions du droit ecclésial de l'EERF, une bénédiction de mariage pour des couples de même sexe mariés civilement serait possible», relève le communiqué. Mais la liberté de conscience des ministres qui ne se sentiraient pas prêts à franchir cette étape serait assurée. Car le Règlement ecclésiastique de l'EERF n'oblige en effet pas les pasteurs à célébrer un mariage qui leur poserait un conflit de conscience, pour quelque raison que ce soit d'ailleurs, précise le communiqué. «Un pasteur hésitant pourrait alors confier cette tâche à l'un de ses collègues.»

STÉPHANIE BUCHS